

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	14

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 OCTOBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

**Date de convocation** : 13 octobre 2022

**Présents** : BIENVENU Alain, AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, MARTINET Béatrice, AIME Louise, JOLLY Nicolas

**Pouvoirs** : COLAS Isabelle à CHAUDREL Maurice  
CORBIN Pascal à BAUSMAYER Lionel

**Absent** : VERDON Gérard

**Secrétaire de séance** : BRISSON Jean-Pierre

---

**ORDRE DU JOUR :**

1. Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 29 septembre 2022
2. Mise en vente du logement communal situé 5 rue Jules Ferry

**ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
29 SEPTEMBRE 2022**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2022.

**MISE EN VENTE DU LOGEMENT COMMUNAL SITUE 5 RUE JULES  
FERRY**

Les travaux de réhabilitation du logement communal situé 5 rue Jules Ferry à Le Langon étant trop conséquents pour le budget communal, Monsieur le Maire rappelle le projet de mise en vente du bâtiment pour lequel le permis de construire avait été accordé le 10 mai 1978.

Un notaire et une agence immobilière ont estimé le bien

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide de vendre le logement communal situé 5 rue Jules Ferry – Le Langon
  - ❖ Maison d'habitation d'environ 136 m<sup>2</sup>
  - ❖ Situé sur trois parcelles dont la surface cumulée est approximativement de 845 m<sup>2</sup>